



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740

Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Dévoilement du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*

Ceci n'est pas un plan de lutte

Québec, 7 juin 2010 – Après avoir lu et analysé le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, comme l'a demandé le ministre Sam Hamad, le Collectif voit ses craintes confirmées : ceci n'est pas un plan de lutte à la pauvreté

La reconduction d'un premier plan limité

Le nouveau plan du gouvernement correspond à peu de choses près à la reconduction intégrale du premier plan qui a couvert la période 2004-2010. Malgré de bonnes mesures, comme le soutien aux enfants, et des mesures aux impacts mitigés, telle la prime au travail, ce premier plan n'a que trop montré ses limites. Il a notamment abandonné à leur sort les personnes sans travail et sans enfants : « Rien n'est mis en place dans le second plan pour corriger cette injustice criante, même si elle a été reconnue par le gouvernement », a déploré Robin Couture, porte-parole du Collectif.

De nouvelles mesures contre la pauvreté?

Près de la moitié des nouveaux investissements, totalisant 1,3 milliard de dollars, serviront à un crédit d'impôt pour la solidarité qui, dans les faits, ne fait que compenser partiellement des hausses de taxes et de tarifs annoncées dans le dernier budget du Québec. Ce crédit n'améliore en rien le sort des personnes en situation de pauvreté. Tout au plus, il les maintiendra dans un statu quo intenable. Quant à l'indexation des prestations d'assistance sociale, elle ne peut être considérée comme une mesure de lutte à la pauvreté : elle ne fait qu'empêcher la dévaluation des prestations. « C'est comme la bonification de l'exemption des pensions alimentaires : elle ne constitue qu'une diminution du détournement que l'État fait au détriment des enfants », a ajouté M. Couture. Du côté du logement social, les 3 000 nouvelles unités annoncées sont bien loin de l'engagement électoral pris en 2008 par Jean Charest qui avait promis de financer au moins 3000 logements sociaux par année sur une période de cinq ans.

Une insistance qui laisse perplexe

L'insistance mise par le gouvernement sur la mobilisation et la concertation des acteurs régionaux et locaux de la société civile laisse perplexe. « C'est difficile d'être contre la vertu,

surtout lorsqu'elle se drape de solidarité et d'inclusion. Cependant, il est pour le moins curieux d'annoncer qu'on mobilise l'ensemble de la société lors d'une conférence de presse d'où on exclut des organisations qui luttent contre la pauvreté sur le terrain, en particulier celle qui est à l'origine de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, loi que le ministre bafoue régulièrement », a commenté M. Couture. « La mobilisation régionale et locale ne pourra porter ses fruits que si elle s'appuie sur des mesures de relèvement du revenu à l'échelle nationale, ce qui n'est pas dans le plan gouvernemental. »

Un manque de vision

Si le train de mesures annoncées donne une impression d'ampleur, il cache mal le manque de vision du gouvernement. De un, il fait fi de la convergence de vues qui s'est dégagée lors de ses propres consultations et ignore la presque totalité des propositions mises de l'avant par le mouvement citoyen québécois lors de ces consultations. De deux, les visées du gouvernement sont loin d'être claires : il a écarté la question des cibles de revenus à atteindre, alors que la Loi lui faisait l'obligation d'en fixer, et il n'a aucune visée sur une progression à faire et les moyens à utiliser. De trois, lorsqu'il se compare aux autres provinces et pays, le gouvernement se félicite un peu trop rapidement; il choisit de mettre de l'avant les indicateurs de pauvreté qui servent son propos; il met de côté les questions liées à l'accroissement des inégalités ou à l'accessibilité aux services publics, menacée par le budget du Québec 2010-2011. « Bref, de dire M.Couture, rien n'est acquis dans la lutte à la pauvreté : le gouvernement mise sur des mesures qui ont démontré leur inefficacité et il omet volontairement des solutions qui s'imposent si on veut progresser. »

Le lancement de la campagne *Retour à l'expéditeur*

Le Collectif a profité de sa conférence de presse pour lancer officiellement la campagne *Retour à l'expéditeur*. En effet, le nouveau plan déposé hier n'améliore pas vraiment les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, il ignore les droits humains, il passe outre les objectifs et obligations de la loi et il ne fait pas face aux enjeux sociaux pressants mis en évidence ces dernières années. « Pour toutes ces raisons, nous invitons tout le Québec à en refuser la livraison et à le retourner à son expéditeur, le gouvernement. Le mouvement citoyen de lutte à la pauvreté est entêté et exigera sans faillir la justice sociale dont le gouvernement se réclame aujourd'hui », de conclure M. Couture.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs sont ainsi représentées à travers lui. Depuis le début de son action, le Collectif travaille AVEC les personnes en situation de pauvreté.

Liste des organisations nationales membres du Collectif

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
ATD Quart Monde
Au bas de l'échelle
Banques alimentaires Québec (BAQ)
Caisse d'économie solidaire de Québec (CECOSOL)
Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Centre justice et foi (CJF)
Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)
Conférence religieuse canadienne (CRC)
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
Groupe Solidarité Justice
L'R des centres de femmes
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF)
Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)
Regroupement des Auberges du coeur du Québec
Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé (RQIIAC)
Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ)